



Lors de la conférence salariale du 28 février 2024, une nouvelle cure d'austérité a été annoncée. Celle-ci s'annonce par la promulgation du décret 2024-124 à 10 milliards « d'économie » tout secteur confondu. Pour le secteur sanitaire et de l'action sociale, à mission de service public, c'est plus de 1 milliard en moins ! Dans le même temps, **Axess appuyé par le gouvernement peut imposer veut imposer son chantage de destruction des conventions collectives** dans une négociation de mise en place par bloc d'une convention collective unique de bas niveau. Avec l'introduction du salaire à la tâche et au mérite.

L'intersyndicale dénonce la volonté du patronat de vouloir imposer dans le cadre des négociations de la Convention Collective Unique Étendue un salaire au mérite et individualisé dans le privé, à l'image de celle du gouvernement déjà débutée dans le public.

Dans cette histoire de négociation, **il ne faut pas s'y tromper, la mise en place d'une convention unique a pour objectif de domestiquer les salarié-es.** « Si vous voulez gagner plus, il faudra obéir plus. » Elle prend place dans une stratégie plus large de marchandisation du secteur.

L'ensemble des salariés de ce secteur l'a d'ailleurs bien compris. Nous ne sommes plus que des variables d'ajustement comme le serait le prix des denrées alimentaires.

**La nécessité première d'augmenter les salaires ne suffira pas à endiguer la dégradation des conditions de travail et d'accueil.** Pour répondre réellement aux besoins immédiats des salarié.es et des personnes accompagnés.es, nous revendiquons l'augmentation des moyens humains et financiers

**STOP à l'austérité annoncée en 2024 et à venir en 2025.**

**STOP au blocage de nos salaires, à la poursuite de la dégradation de nos conditions de travail, à la casse annoncée des conventions collectives qui reconnaissent encore les diplômes, l'ancienneté et garantissent des congés supplémentaires.**

### L'intersyndicale revendique :

- **Le retrait immédiat du décret 2024-124.**
- **L'arrêt immédiat de la casse des conventions collectives**
- **Les 183 € net pour TOUTES et TOUS et sans contrepartie**
- **L'augmentation générale et immédiate des salaires dans chaque convention collective**
- **Un plan financier d'urgence pour tout le secteur, à la hauteur des besoins permettant l'embauche de personnels diplômés et l'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil et d'accompagnement des populations les plus fragilisées.**

**SOCIAL, MEDICO SOCIAL, TOUS ET TOUTES EN GREVE**

**Rassemblement le 4 AVRIL 2024 !!**

**RDV à 10h00 à Tours devant le Préfecture**